

LA LETTRE DE L'ÉCONOMIE ET GESTION

Lycée technologique

Numéro 4 - mai 2014

En juin prochain se déroulera la première session du baccalauréat STMG. La rénovation de notre série a mis en lumière de nouveaux besoins en matière de formation continue des professeurs d'économie et gestion. Dans ce contexte, le **plan académique de formation** (PAF) constitue non seulement un moyen d'accompagner les pratiques des professeurs, mais également un outil au service de la réussite des élèves.

Le PAF est construit autour d'axes, qui sont définis au niveau académique. Il s'inscrit donc dans une logique invitant à se mobiliser sur des priorités collectives clairement affichées, tout en répondant à des besoins de formation plus individuels ou à des projets d'évolution de carrière ou de mobilité.

En 2012-2013 et en 2013-2014, nous avons mis en place un certain nombre de stages dits « à public désigné » dédiés à la réforme STMG.

Pour l'année 2014-2015, nous poursuivons cet effort de formation, en approfondissant et en élargissant l'offre à des formations plus transversales et construites en réponse à vos besoins ressentis. Dans ce but, ces stages seront ouverts en candidature individuelle. Nous vous invitons à vous y inscrire dès le mois de juin en utilisant la procédure de **l'inscription individuelle**.

Nous vous incitons donc fortement à être vigilants aux dates d'ouverture du PAF (juin et septembre) et à consulter le site du PAF : <http://www.paf.ac-versailles.fr/presentation.asp>

Par ailleurs, il restera quelques stages à public désigné : ils seront réservés essentiellement à des formations spécifiques, comme les rénovations de BTS. Enfin, des formations collectives seront mises en place au niveau local (bassin, établissement).

Le groupe des IA-IPR d'économie et gestion

Sommaire

Actualité de la discipline p. 1

- L'orientation en IUT
- L'évolution de la certification en BTS MUC

Questions pédagogiques p. 2

- L'actualité du CREG
- Témoignage d'un professeur : enseigner l'économie et gestion en langue étrangère – la certification complémentaire en DNL
- Expérimentation : enseigner le management en langue étrangère
- Enseigner la spécialité Gestion et finance

Les évènements p. 5

- L'agenda
- Les animations et concours

Actualité de la discipline

L'orientation des bacheliers STMG en IUT

La rénovation STMG a aussi pour ambition de permettre à nos bacheliers de diversifier leurs parcours dans le supérieur. L'orientation en Instituts Universitaires Technologiques, qui concerne déjà des bacheliers STG, doit être favorisée. Cette volonté est inscrite dans la *loi du 22 juillet 2013* relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Les établissements et les équipes sont donc invités à rencontrer les responsables de département dans les IUT afin d'intégrer au mieux les attentes de ces formations et mettre en place, le cas échéant, un accompagnement des élèves dans l'objectif d'une telle poursuite d'études. La communication auprès des élèves et de leurs familles doit également permettre aux jeunes de choisir une orientation en IUT de façon éclairée, c'est-à-dire en percevant les caractéristiques et les exigences de ces formations.

L'évolution de la certification en BTS Management des unités commerciales

L'évolution de la certification en BTS MUC (applicable à la promotion 2013 pour la session 2015)

La certification des épreuves professionnelles du BTS MUC a évolué vers plus de souplesse et de cohérence dans l'évaluation des compétences des épreuves d'Analyse de la conduite et de la relation commerciale (ACRC) et Projet de développement de l'unité commerciale (PDUC). La durée du stage est de 12 à 14 semaines avec comme condition la réalisation de 4 semaines consécutives en première année. Les missions professionnelles de préparation et de suivi sont limitées à 10 demi-journées par an et ne sont plus obligatoires. Le changement majeur réside dans l'évolution du mode de certification. Pour les établissements publics et privés sous contrat, les épreuves E5 (ACRC) et E6 (PDUC) s'évaluent en Contrôle en cours de formation (CCF). **Cette évaluation des compétences en continu sur les deux années « au fil de l'eau » se déroulera selon les modalités suivantes :**

- des activités professionnelles qui permettent d'évaluer une ou plusieurs compétences relatives aux épreuves d'ACRC et PDUC.

- l'évaluation de ces compétences est réalisée selon des modalités choisies par les équipes pédagogiques : sur le lieu de stage, en établissement, avec la participation du tuteur, écrite, orale...

- les compétences peuvent être évaluées dès que l'étudiant est prêt à être confronté aux situations professionnelles et ce, dès la première année pour les deux épreuves ACRC et PDUC. Il n'y a plus de fléchage imposé pour les épreuves et les périodes de stage.

Une évaluation certificative finale consistera en l'analyse du dossier du candidat par une commission. Cette commission statuera sur l'acquisition des compétences de l'étudiant. Cette évaluation prendra en compte les différentes activités menées et le niveau atteint par l'étudiant sur toutes les compétences requises. Dans le cadre de cette redistribution des compétences, l'épreuve écrite de Management et gestion de l'unité commerciale intégrera seule la dimension managériale de l'activité qui était aussi évaluée auparavant dans l'épreuve d'ACRC.

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/crm/index.php/telecharger-documents/bts-muc/bts-muc-programme-et-examen/1611-bts-muc-les-principaux-changements-mai-2013/file>

Questions pédagogiques

L'actualité du CREG

Nouvelles ressources scientifiques :



La réputation de la grande entreprise est-elle un actif spécifique ?

<http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article732>

La réputation de l'entreprise est considérée aujourd'hui comme l'actif stratégique le plus important sur le plan de la création de valeur. Elle procure à la firme un avantage compétitif unique qui lui permet de se différencier de ses concurrents. Elle constitue néanmoins un capital fragile et c'est pourquoi l'entreprise doit mettre en place un management de la réputation destiné à la protéger durablement.

⇒ Programme de management des organisations. Cycle terminal de la série STMG

Thème 2.1 : la finalité de l'entreprise se limite-t-elle à la réalisation d'un profit ?

⇒ Programme Management des entreprises en BTS

Thème 1.2 : finaliser, mobiliser et évaluer

Mieux comprendre la Stratégie Océan Bleu

<http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article733>

Publication sur un type de stratégie qui vise à relancer une activité d'un marché jugé saturé et hyper concurrentiel, aux perspectives de croissance limitées.

⇒ Programme de management des organisations / Cycle terminal de la série STMG

Thème 3 : le management stratégique : Le choix des objectifs et le contrôle stratégique

Thème 5 : le management stratégique : les choix en matière d'animation et de mobilisation des hommes

⇒ Programme Management des entreprises en BTS

Thème 2 : élaborer une stratégie - Thème 3 : adapter la structure - Thème 4 : mobiliser les ressources

Vers une reconfiguration du dialogue social en France

<http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article737>

Le dialogue social est devenu un préalable légal dans de nombreux domaines de la vie professionnelle du salarié. Il est ainsi particulièrement revalorisé depuis l'ANI du 11 janvier 2013, puis la loi de juin 2013. Le droit du travail a considérablement évolué, les normes conventionnelles se sont multipliées. **En quoi le dialogue social serait-il alors en voie de reconfiguration ?**

⇒ Programme d'économie et droit en BTS :

Thème (123) : l'adaptation de la relation de travail par le droit négocié

Rejoignez-nous sur Facebook et Twitter



Témoignage d'un professeur : enseigner l'économie et gestion en langue étrangère - la certification complémentaire en DNL

Pascal Pierre, enseignant au lycée E. Rostand à Saint-Ouen L'Aumône (95), nous parle de son expérience de professeur d'économie et gestion enseignant sa discipline en langue étrangère (anglais) dans la série technologique. Il dispense également des cours dans la section européenne du lycée pour la voie professionnelle.

1) Qu'est-ce que la certification complémentaire en DNL (disciplines non linguistiques) ?

Elle permet d'enseigner l'économie et gestion dans une autre langue et d'apporter une ouverture internationale aux élèves. En tant que professeur, cela m'a permis de diversifier mon enseignement et de le rendre encore plus attrayant. Pour les élèves, c'est un formidable atout auquel je crois.

2) Quel niveau faut-il avoir pour espérer réussir cette certification ? Comment avez-vous préparé votre certification ?

Personnellement, j'ai obtenu cette certification en anglais, il y a neuf ans déjà. J'avais un bon niveau d'anglais grâce à mon ancienne carrière chez Air France. Une fois devenu professeur, je me suis remis à l'anglais pour préparer cette certification en partant notamment un mois en vacances en Angleterre. Mais, il ne faut pas se tromper : il n'est pas nécessaire d'être bilingue. Si une bonne maîtrise de la langue est indispensable, il faut surtout avoir compris à quoi sert la certification complémentaire DNL et comprendre les objectifs qui la sous-tendent.

3) Quelles sont les connaissances et les compétences attendues de la part du candidat à la certification complémentaire en DNL ?

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes. Il faut donc préparer un dossier qu'il faudra présenter à l'oral. Dans mon cas, ma présentation orale retraçait toutes mes expériences faisant appel à l'anglais aussi bien dans le cadre de ma vie personnelle que professionnelle. Ce dossier doit également, à mon avis, expliciter comment, fort de vos anciennes expériences, vous allez construire vos séquences de cours. L'idée est de montrer au jury que vous avez déjà réfléchi à ce que vous allez faire avec vos élèves. Lors de mon oral, mon jury avait également bien vérifié que j'avais compris les objectifs de ce dispositif. Différents critères d'évaluation sont donnés par le BO comme notamment la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes (les principaux textes réglementaires), la maîtrise de la bi-culturalité, la

connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en langue vivante étrangère etc. Si je devais donner un conseil à un professeur qui souhaiterait se lancer, ce serait d'essayer d'assister à des cours d'économie et gestion donnés en langue étrangère. Il pourra notamment s'en servir comme d'une expérience à analyser.

4) Comment s'est organisé cet enseignement de l'économie et gestion en DNL dans votre lycée ?

L'établissement a décidé de mettre en place un « Module Européen » que les élèves les plus motivés peuvent choisir de suivre dès la 1^{ère} STMG. Ils bénéficient d'une heure de cours de langue en plus et je dispose d'une heure d'économie et gestion en anglais par semaine en 1^{ère} et terminale. J'ai opté pour une approche par projet qui mobilise des connaissances en économie, management, communication, mercatique... L'ensemble de l'heure de cours est en anglais. Pour vous donner un exemple, il est ainsi possible de réfléchir sur l'opportunité et la faisabilité de l'exportation de fromage de chèvre dans un pays de l'Union Européenne. L'approche par projet permet d'une part, de motiver les élèves et, d'autre part, de mobiliser des concepts issus de champs disciplinaires très variés. Afin de valoriser leurs efforts, les élèves ont la possibilité de préparer le TOEIC (Test Of English for International Communication).

5) Comment les élèves parviennent-ils à valoriser le fait d'avoir suivi cet enseignement ?

Grâce à cet enseignement, ils prennent confiance en eux. Par ailleurs, ils arrivent facilement à valoriser le fait d'avoir suivi cet enseignement. Ainsi, à l'occasion d'un entretien d'embauche ou d'une phase de sélection pour entrer dans une école, ils n'hésitent pas à présenter le dossier du projet réalisé en anglais en classe. Cela a déjà fait pencher la balance en leur faveur. De même, de bons résultats au TOEIC les mettent en valeur. J'ai même des anciens élèves qui travaillent en Angleterre aujourd'hui ! Ceci confirme que cette démarche favorise à terme la mobilité des jeunes.

Pour retrouver toutes les informations sur la préparation de la certification complémentaire DNL :

<http://www.emilangues.education.fr/formation/certification-complementaire>

Pour retrouver le texte officiel :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>

Depuis la rentrée 2013, un appel à projet a été lancé portant sur l'enseignement du management en classe terminale. Une heure (sur ces trois heures) pourrait être dispensée en langue étrangère, **en dehors des sections européennes existantes.**

Le projet doit répondre aux conditions suivantes :

- l'enseignement est assuré par un professeur d'économie et gestion ayant obtenu la certification complémentaire en langue étrangère,
- la partie du programme en langue étrangère est réalisée

en cohérence avec les 2 heures enseignées en langue française, en choisissant dans le programme les thématiques les plus pertinentes,

- cet enseignement doit avoir du sens par rapport aux projets des élèves (par exemple poursuites d'études en CPGE ECT, en BTS Commerce international, Assistant de manager, Tourisme, Hôtellerie-restauration, etc.).

Quelques équipes nous ont déjà contactés. Pour la mise en place de ce projet, contactez l'IA-IPR référent de votre établissement.

Enseigner la spécialité Gestion et finance : témoignage de professeurs

Cet article a été réalisé grâce à plusieurs témoignages de professeurs dispensant la spécialité Gestion et finance au sein de leur établissement. Nous tenons notamment à remercier M. Michel EMERIC (Lycée R. Doisneau à Corbeil-Essonnes) pour sa contribution.

1) Pouvez-vous nous présenter brièvement la spécialité Gestion et finance du baccalauréat STMG ? Comment votre équipe pédagogique s'est-elle organisée pour présenter cette spécialité aux élèves de 1^{ère} ?

Pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise, un élève en GF analyse sa santé financière en utilisant différents outils. Il pourra ainsi repérer les points forts et les points faibles de l'entreprise sur le plan financier. Tous les enseignants interrogés s'accordent pour mettre en lumière l'importance de la présentation de la spécialité aux élèves, dès la classe de seconde ou 1^{ère}, afin d'éviter une orientation par défaut. Certains enseignants expliquent qu'il faut aussi faire œuvre de pédagogie auprès des parents afin de les convaincre que de belles poursuites d'études sont possibles après une terminale GF. Dans ce souci de sensibilisation, différentes actions sont menées : présentation de la spécialité lors de portes ouvertes, passage de l'enseignant de spécialité dans chaque classe de première, témoignages d'anciens élèves ayant bien réussi dans le supérieur. Le professeur de sciences de gestion joue également un rôle déterminant dans le choix de l'orientation en présentant les différentes spécialités.

2) D'après vos expériences, quel profil un élève doit-il avoir afin d'envisager cette orientation en fin de 1^{ère} ?

Tous les profils sont intéressants. Il faudra notamment avoir des capacités d'analyse et rédactionnelle. Le niveau de français est donc important. Ainsi, il doit être capable d'argumenter pour répondre aux questions de gestion du programme. Mais, ces exigences ne sont pas propres à cette spécialité. Par ailleurs, la maîtrise du programme de sciences de gestion, étudié en première, se révélera nécessaire (certaines notions clés y sont déjà vues,

comme la performance). Enfin, les compétences validées par le B2i obtenu au collège peuvent se révéler très utiles. D'une manière générale, un élève curieux, capable de prendre des initiatives réussira !

3) Quelles sont les pratiques pédagogiques que vous avez déjà pu mettre en place afin de rendre l'enseignement de cette spécialité attrayant ?

Les enseignants interrogés soulignent qu'il est important de partir de contextes d'entreprises (PME surtout), contextes didactisés, simplifiés. En effet, l'un d'eux déclare : « la démarche technologique, d'après mon expérience est vraiment ce qui marche le mieux : le concret, l'observation du réel (comptes simplifiés, interviews...) sont les meilleurs moyens d'arriver à impliquer mes élèves. J'essaie aussi de les familiariser avec le progiciel de gestion intégrée (PGI) même si le temps manque parfois ! J'ai également accompagné les élèves à la journée des métiers du chiffre début décembre au Chesnay. Ils ont ainsi découvert l'expertise comptable de manière beaucoup plus vivante ».

4) Quelles sont les possibilités de poursuite d'études dans le supérieur ?

La spécialité GF donne accès aux BTS notamment CGO, aux DUT et autres formations technologiques supérieures en comptabilité et gestion des organisations, gestion des entreprises... Elle mène également aux formations conduisant à l'expertise comptable (DCG), ainsi qu'aux cursus universitaires des sciences de gestion, de la comptabilité et de la finance. Cependant, de manière unanime l'accent est mis sur le fait que le choix n'est pas restreint ! Ainsi, un enseignant rappelle qu'un bon élève de GF peut se voir ouvrir toutes les portes. En effet, ce profil d'élève est apprécié en BTS PIM, NRC, MUC etc. En effet, aucune spécialité ne prédétermine l'orientation dans le supérieur. Enfin, il faut noter que certains élèves se servent de leurs connaissances acquises en GF afin d'envisager la reprise de l'entreprise familiale à plus ou moins court terme.

Les événements

L'agenda

Visites d'entreprises et d'établissements de formation

Le Service Académique d'Information et d'Orientation de l'académie de Versailles et le Club des partenaires organisent et proposent chaque année des visites d'entreprises et d'écoles d'une journée (visites d'avril à juin). Ces visites, destinées aux professeurs, ont pour objectif de permettre aux visiteurs d'actualiser leurs connaissances des entreprises et des établissements de formation. Le programme et la fiche d'inscription :

🔗 http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_7237/l-ecole-et-le-monde-de-l-entreprise

Relation écoles - entreprises

Une Rencontre Entreprises Enseignants s'est déroulée le 7 avril dernier au Lycée Auffray à Clichy.

Le thème, « Apprendre, entreprendre et innover pour relever les défis socio-économiques et environnementaux du XXIème siècle », a été le fil conducteur de cette journée, qui a réuni des enseignants en lycées et

collèges, des chefs d'entreprises, le CERPEP, des responsables d'associations (R2E, EPA, 100 000 entrepreneurs), Messieurs Billiet et Carluet, Inspecteurs Généraux, Messieurs Larcher et Puigdemont, respectivement DAET et DAFCO de l'académie de Versailles.

Une rencontre très appréciée par l'ensemble des participants qui a permis aux entreprises et aux acteurs de l'Éducation nationale d'échanger et de dialoguer pour mieux se connaître et élaborer des projets communs dans l'intérêt des élèves.

🔗 <http://rencontres2e.com/wp-content/uploads/2014/04/compte-rendu-table-ronde-JEE-7-avril-2014-2.pdf>

Les concours et animations pédagogiques

Concours général

Le concours général distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. Pour les élèves de terminale de la série STMG, une épreuve de management et de sciences de gestion d'une durée 4 heures s'est déroulée le jeudi 20 mars. Une participation au concours général contribue à valoriser l'excellence d'élèves de la série STMG. Ainsi, il convient d'identifier les élèves susceptibles d'y participer dès le 1^{er} trimestre de l'année de terminale. L'inscription est du ressort de l'établissement.

Pour retrouver toutes les informations sur le concours général :

🔗 <http://www.education.gouv.fr/cid23025/le-concours-general.html>

Résultats du concours INFOFI-EXIGE 2014

Jeudi 13 février 2014, 38 étudiants de D.C.G. (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) et 48 "clubs INFOFI" (composés d'élèves et d'étudiants en baccalauréat STMG et en B.T.S. CGO - Comptabilité et Gestion des Organisations) de l'académie se sont retrouvés à Rueil-Malmaison afin de disputer ou d'assister à la finale des concours pédagogiques EXIGE et INFOFI. Ces deux tournois de gestion, organisés par les professeurs de classe préparatoire au D.C.G. du lycée Jean-Pierre Vernant de Sèvres en partenariat avec la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

sont conçus autour de la simulation de la vie d'entreprise en concurrence.

En voici les lauréats : INFOFI : Le prix de la meilleure gestion du portefeuille boursier a été attribué à une classe de première S.T.M.G. du lycée Notre-Dame-du-Grandchamp à Versailles. **EXIGE :** Quatre trophées ont été décernés par le jury : Management, Éthique et Ressources humaines, Commercial, Financier.

Pensez à intégrer cette animation pédagogique dans vos progressions. Des séquences sont disponibles sur le site du Creg :

🔗 <http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article677>

Coupe du Mot d'or 2014

Jeudi 20 mars 2014, 215 élèves de l'académie de Versailles en seconde, première STMG et B.T.S première année ont concouru à l'épreuve écrite de la coupe francophone des affaires 2014. Cette année, les trois meilleurs candidats de chaque classe présenteront par oral leur projet de création d'entreprise lors de **la remise des prix et des diplômes qui aura lieu le mardi 10 juin à 15 h au Rectorat de Versailles.**

Pour toute information sur le Mot d'or :

🔗 http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_184670/coupe-francophone-des-affaires-le-mot-dor-2014